



Communiqué de presse
3 avril 2007

Pour une archéologie préventive en Afrique : L'appel de Nouakchott

Contact

Vincent Charpentier
01 40 08 80 16
vincent.charpentier@inrap.fr

L'actuel développement de l'Afrique s'accompagne d'importants travaux d'aménagement : infrastructures de transport et d'énergie, défrichements, activités industrielles et expansion urbaine. Ces perturbations du sol mettent en danger les vestiges archéologiques qui y sont enfouis, vestiges dont la contribution à la connaissance du passé africain est irremplaçable.

Comment faire pour que l'avenir de l'Afrique ne se construise pas aux dépens de son passé ? Pour que l'expansion économique et sociale du continent permette de promouvoir ses valeurs culturelles, scientifiques et identitaires ? Comment allier l'étude du patrimoine archéologique à l'aménagement du territoire, dans une logique de développement durable ?

Autour de ces questions, s'est tenu à Nouakchott, du 1^{er} au 3 février 2007, un colloque international organisé par l'Institut mauritanien de recherches scientifiques (Nouakchott) et l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Paris), avec la participation de plus de trente archéologues, chercheurs africains et européens, représentants d'aménageurs et de l'Unesco.

A l'issue du colloque, les participants ont rédigé un appel pour le développement de l'archéologie préventive en Afrique.

Cette déclaration commune vise à la mise en œuvre de mesures concrètes pour :

- appliquer toutes les conventions, recommandations et documents internationaux sur la protection et la promotion du patrimoine archéologique,
- inscrire dans les législations nationales l'obligation d'entreprendre des études d'impacts archéologique en amont de tous grands travaux d'aménagement du territoire,
- instaurer un véritable partenariat technique et financier entre aménageurs, bailleurs de fonds et instances en charge de la recherche archéologique et de la gestion du patrimoine,
- appliquer ce partenariat à l'ensemble du processus archéologique, de la prospection à l'inventaire, et de la fouille aux laboratoires d'analyse, aux publications, à la conservation et à la médiation au publique,
- reconnaître l'importance de la formation scientifique et technique en archéologie préventive et sa contribution à la création de structures professionnelles spécialisées.